

tenue par Madame Plumerault, Juge des Référés
En présence de Madame Gauthier, Greffière

14 heures 15

01) DOSSIER N° 2405934 RAPPORTEURE: Madame Fabienne Plumerault

Titre de l'affaire MESURES UTILES - demande de les enjoindre de libérer le logement qu'ils occupent indûment au * place Charles de Gaulle à Morlaix dans le cadre du dispositif CADA Coallia et d'évacuer leurs biens sans délai dudit logement

	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	PREFECTURE DU FINISTERE	
Défendeur	Monsieur et Madame	

14 heures 30

01) DOSSIER N° 2405797 RAPPORTEURE: Madame Fabienne Plumerault

Titre de l'affaire Demande de suspendre la décision du 16 juillet 2024 de la commune de Pléneuf-Val-André refusant de reconnaître l'imputabilité au service de son accident

	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Monsieur	BL AVOCAT (Cour)
Défendeur	COMMUNE DE PLENEUF-VAL-ANDRE	CABINET D'AVOCATS COUDRAY

15 heures 00

01) DOSSIER N° 2405809 RAPPORTEURE: Madame Fabienne Plumerault

Titre de l'affaire demande de suspendre la décision du 9 août 2024 du président directeur général de la société Orange portant exclusion temporaire de fonctions pour une durée de 24 mois assortie de 6 mois de suris

	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Monsieur	SELARL VALADOU - JOSSELIN & ASSOCIES
Défendeur	SOCIETE ORANGE	

15 heures 30

02)	DOSSIER N° 2405884	RAPPORTEURE: Madame Fabienne Plumerault
Titre de l'affaire	Demande de suspendre partiellement l'arrêté du 26 octobre 2023 de la directrice régional de santé de Bretagne portant adoption du projet régional de santé de Bretagne 2023-2028	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	SOCIETE SGSM ONCO	SOCIETE D'AVOCATS CORMIER BADIN
Défendeur	AGENCE REGIONALE DE SANTE BRETAGNE	
03)	DOSSIER N° 2405886	RAPPORTEURE: Madame Fabienne Plumerault
Titre de l'affaire	Demande de suspendre partiellement l'arrêté n° 202/101 du 23 septembre 2024 de la directrice régional de santé de Bretagne relatif aux bilans des objectifs quantifiés en implantation	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	SOCIETE SGSM ONCO	SOCIETE D'AVOCATS CORMIER BADIN
Défendeur	AGENCE REGIONALE DE SANTE BRETAGNE	

Arrêté le 11/10/2024

Le président du tribunal